

# Le lien entre crime et conflit et la guerre civile en Syrie

CHRISTINA STEENKAMP, PHD\*

**E**n janvier 2017, la guerre civile en Syrie avait fait près de 5 millions de réfugiés, 6,3 millions de déplacés à l'intérieur du pays, 13,5 millions de Syriens nécessitant une aide humanitaire<sup>1</sup> et 500 000 morts d'après les estimations<sup>2</sup>. Le regard porté par les occidentaux à la guerre civile en Syrie est généralement axé sur l'utilisation des armes chimiques par le gouvernement de M. Bachar el-Assad, sur les succès militaires et la brutalité de l'État islamique en Irak et en Syrie (ISIS)<sup>3</sup>, sur l'engagement militaire de la Russie et sur la crise des « réfugiés » découlant du conflit. Ce document étudie un aspect souvent omis et pourtant central dans la longévité et l'intensité du conflit : le rôle du crime organisé dans la guerre civile en Syrie.

L'UNESCO a, dès le début du conflit, tiré la sonnette d'alarme concernant le développement du commerce illégal d'antiquités et d'artefacts syriens. Tant les responsables politiques<sup>4</sup> que les communautés de chercheurs<sup>5</sup> ont constaté la prolifération du crime organisé pendant la guerre. Ces études montrent de quelle façon les protagonistes du conflit syrien prennent part à un large éventail d'activités économiques illégales, dont la traite d'êtres humains, la contrebande de pétrole, le commerce illégal de narcotiques, les enlèvements et les pillages. Si ces activités ont une rentabilité variable, elles génèrent des fonds suffisants pour permettre aux insurgés et au gouvernement d'acheter des armes, de rémunérer les combattants, de fournir à la population des services sociaux et d'établir des institutions dans les zones qu'ils contrôlent. Ces facteurs sont primordiaux, car ils permettent la multiplication des groupes armés et entretiennent le conflit. Or, on sait peu de choses sur la façon dont la guerre contribue à la recrudescence des pratiques économiques illicites. Ce document analyse les interactions entre la guerre et le crime organisé dans le contexte de la guerre civile en Syrie.

On admet communément que le crime organisé contribue à entretenir le conflit violent<sup>6</sup> et la menace qu'il représente pour la paix, pour la sécurité et pour la stabilité à l'échelle internationale<sup>7</sup>. Cette interaction ou lien entre crime organisé et conflit (*crime-conflict nexus*) a été analysée dans différents contextes comme la Colombie<sup>8</sup>, le Mali<sup>9</sup>,

---

\*Christina Steenkamp est maître de conférences en changement politique et social au département de sciences sociales de l'université Oxford Brookes, au Royaume-Uni. Ses recherches portent sur la violence politique, la guerre civile, la consolidation de la paix et les processus de paix.

STEENKAMP, Christina, « The Crime-Conflict Nexus and the Civil War in Syria », *Stability : International Journal of Security and Development* 6, n° 1, 2017, p.11, DOI : <http://doi.org/10.5334/sta.522>.

l'Afghanistan<sup>10</sup> et l'Irak<sup>11</sup>. Cet article contribue à l'étude du lien entre crime et conflit, car il décrit comment, en Syrie, les groupes armés se livrent à la fois à des activités politiques et à des activités criminelles, comment l'activité criminelle organisée a une portée significative en temps de guerre et comment les civils participent au lien entre crime et conflit.

Cet article pose que le crime organisé en Syrie est à la fois la conséquence et le moteur de la guerre. Il part du postulat selon lequel le lien entre crime et conflit est essentiel pour comprendre la guerre civile en Syrie. Dans la première partie, l'attention sera portée sur la façon dont la guerre laisse une large place au crime organisé. La guerre civile affaiblit la capacité de l'État à faire appliquer les lois et, de ce fait, offre des opportunités aux acteurs du crime organisé. En outre, la guerre met la population à rude épreuve. Cela génère dans le pays une demande de biens de consommation sur les marchés noir et gris et génère une main-d'œuvre que l'économie illicite est en mesure d'absorber. Par conséquent, la guerre civile crée une multitude de groupes armés non étatiques ayant besoin d'argent pour mener la guerre. Ces groupes, qui se tournent vers l'économie illicite pour en tirer profit, contribuent de façon décisive à l'expansion de ces marchés et ouvrent de nouvelles voies à la criminalité organisée internationale.

La deuxième partie de l'argument est consacrée à la façon dont le crime organisé entraîne la guerre. L'économie illicite florissante, trait marquant de la guerre civile en Syrie, en affecte l'intensité et la durée. Les groupes armés disposent de revenus, ce qui signifie qu'ils ont la possibilité de combattre plus longtemps et plus violemment. Ils ont en outre les moyens d'offrir aux communautés de leur base arrière des ressources politiques et sociales. Ils peuvent donc être perçus comme des acteurs politiques légitimes et recevoir le soutien de la population. Cela aggrave la fragmentation du pouvoir central, désagrège le contrat social entre la société et l'état<sup>12</sup> et complexifie la sortie du conflit. Les relations entre populations locales, groupes armés et crime organisé sont donc au cœur de l'articulation entre le crime organisé et la guerre.

Ce document analyse les mécanismes de consolidation mutuelle du crime et du conflit : comment la guerre ouvre-t-elle la voie à l'expansion d'une économie illicite ? et comment le crime organisé, à son tour, favorise-t-il la guerre ? Dans un premier temps, cette étude fournit un aperçu de la littérature sur le crime organisé et la guerre. Ensuite, elle décrit le crime organisé en Syrie, avant et pendant la guerre civile. Après ce tour d'horizon, la première partie de l'argument (selon laquelle la guerre ouvre la voie à la criminalité) envisage les conditions de faisabilité du crime organisé en Syrie. Ensuite, la deuxième partie de l'argument (selon laquelle le crime organisé est un moteur du conflit) analyse la façon dont les groupes armés utilisent les revenus tirés de l'économie illicite et dans quelle mesure cela influence le conflit. L'article conclut par des réflexions sur la contribution de cette étude de cas du lien entre crime et conflit et sur les perspectives de paix en Syrie. Pour commencer, il convient de définir le concept de crime organisé.

## Le crime organisé

Le concept de crime organisé est encore aujourd'hui largement controversé. Il est généralement envisagé sous l'angle de l'application des lois. La Convention de Palerme et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), par exemple, définissent un groupe criminel organisé comme étant :

Un groupe structuré de trois personnes ou plus existant depuis un certain temps et agissant de concert dans le but de commettre une ou plusieurs infractions graves ou infractions établies (...) pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou autre avantage matériel<sup>13</sup>.

En 2011, le ministère britannique de l'Intérieur définissait le crime organisé ainsi :

Personnes, travaillant normalement avec d'autres, dotées de la capacité et de la capacité à commettre un crime grave de façon continue, ce qui inclut des éléments de planification, de contrôle et de coordination, et profite à ceux qui sont impliqués. La motivation est souvent, mais pas toujours, le gain financier<sup>14</sup>.

Ces définitions présentent plusieurs caractéristiques communes : elles soulignent la nature collective du crime organisé (perpétré par un groupe, et non des personnes seules), sa longévité, le fait qu'il se déroule en marge de la loi et que l'objectif général est d'en tirer un profit. Cette approche repose sur des prémisses normatives relevant de la dichotomie entre le légal et l'illégal<sup>15</sup>, une vision essentiellement étatique. Ces définitions traditionnelles conduisent à examiner le rétablissement de l'autorité de l'état et l'aptitude des institutions politiques à répondre au crime organisé. La perspective de l'application des lois s'inscrit parfaitement dans le paradigme de la paix libérale qui laisse une large place à la promotion de la démocratie, à l'état de droit et à la consolidation des institutions étatiques.

Cependant, l'analyse sous l'angle de l'application des lois présente de grandes faiblesses. Elle part du principe que l'état est légitime et que les organisations criminelles sont illégitimes, un point de vue qui n'est pas forcément partagé par la population dans les zones où l'autorité de l'état est contestée voire faible<sup>16</sup>. Ces étiquettes attribuées par l'état ne reflètent donc pas nécessairement l'idée que se font les civils d'une activité économique légitime. L'économie illégale peut même trouver un soutien local important.

La perspective de l'application des lois présente une autre faiblesse, celle de minimiser la façon dont ces activités modifient la nature de l'état lui-même. Les relations étroites encouragées entre le crime organisé et les représentants de l'état conduisent à une distorsion des économies locales, car les politiques gouvernementales visent davantage à servir les intérêts du crime organisé que ceux de la population<sup>17</sup>. Les économies locales évoluent au fur et à mesure que les groupes criminels perçoivent des impôts et permettent aux civils de contourner les marchés formels.

Les détracteurs de la perspective de l'application des lois avancent également que le crime organisé se définit plutôt comme une activité que comme une identité, car les acteurs mettent un pied dans les activités illégales puis en ressortent. Les réseaux criminels organisés obéissent à des motivations variées, qui ne relèvent pas toujours du gain finan-

cier, mais peuvent avoir un fondement politique<sup>18</sup>. Ce point de vue prend en compte la diversité des activités auxquelles un acteur du conflit peut se livrer.

Cette autre conceptualisation du crime organisé s'écarte de la dichotomie légal/illégal et tient davantage compte de la complexité des environnements politiques, économiques et sociaux au sein desquels les réseaux criminels organisés opèrent. Il ne fait pas de doute que cette approche s'inscrit davantage dans l'axe de cette étude, qui reconnaît que le crime organisé peut poursuivre des objectifs variés. La violence remplit alors un objectif double : elle sert à la fois des besoins individuels et des besoins organisationnels et stratégiques<sup>19</sup>.

Cela s'applique particulièrement au lien entre le crime et le conflit, dans lequel les frontières entre les acteurs politiques et criminels sont de plus en plus brouillées. Non seulement ils poursuivent des objectifs variés, mais ils ont également un impact variable selon qu'ils instaurent des relations sociales, politiques et économiques avec les populations et les états où ils opèrent. En outre, l'analyse critique du crime organisé met en évidence les relations entre les populations locales, les groupes armés et l'économie illicite, un thème récurrent dans cette recherche.

## Guerre civile et crime organisé

La relation entre crime organisé et conflit est progressivement reconnue dans l'étude de la guerre civile. Des théories de « nouvelles guerres » sont apparues dans les années 1990 avec l'intérêt croissant des chercheurs pour les possibilités de développement que la mondialisation et la guerre offraient au crime organisé<sup>20</sup>. Dans le nouveau contexte de l'après-guerre froide, les régimes comme les insurgés devaient trouver de nouvelles sources de revenus, car les soutiens extérieurs (notamment les États-Unis et l'URSS) se désengageaient des conflits internes<sup>21</sup>. Selon les analyses d'experts, la guerre civile est source de profit pour les insurgés et les états qui exploitent les richesses du sous-sol comme le pétrole, les diamants ou les gisements miniers<sup>22</sup>. Les études avançaient que dans le cadre d'un conflit, le potentiel d'enrichissement personnel détermine la faisabilité de la guerre, son intensité et sa longévité. Cette thèse de l'avidité a suscité un grand intérêt chez les chercheurs et a soulevé un débat sur l'importance des causes de la guerre relevant de l'économie politique, par rapport à des causes politiques plus conventionnelles liées à l'inégalité, la discrimination et les doléances politiques<sup>23</sup>.

Les nouvelles théories sur la guerre et la thèse de l'avidité soulignent le rôle de la mondialisation comme catalyseur de l'activité des réseaux criminels internationaux et, dans le même temps, la coopération croissante entre le crime organisé et les acteurs politiques violents. Cette coopération bénéficie à la fois aux acteurs politiques et à la criminalité : les auteurs de violence politique se livrent au crime organisé pour en tirer un gain financier, tandis que la criminalité se développe sur le terrain de la guerre.

Aux États-Unis, après le 11-septembre, un aspect de cette relation est nettement ressorti. La littérature sur le lien entre criminalité et terrorisme se concentre sur la dynamique et les réseaux impliqués dans le financement du terrorisme international<sup>24</sup>. Ce faisant, les études révèlent les alliances entre criminalité organisée et réseaux terroristes,

qui coexistent pour leur bénéfice mutuel. La littérature montre comment le terrorisme international s'est livré à un éventail d'activités criminelles organisées dans le but de financer la violence politique<sup>25</sup>.

Une approche similaire de l'étude de la guerre civile s'est généralisée. L'attention est ici portée sur les conflits particuliers, délimités géographiquement, par opposition à la dimension mondiale du terrorisme international. C'est ce que l'on a appelé le lien entre crime et conflit<sup>26</sup>.

La littérature sur le lien entre le crime et le conflit met en évidence l'erreur consistant à distinguer formellement le crime organisé de la violence politique : les groupes criminels organisés peuvent poursuivre des objectifs politiques et, de même, les groupes politiques peuvent recourir au crime organisé pour financer leurs actes de violence<sup>27</sup>. Or, plus les objectifs et les activités de la criminalité organisée et de la violence politique sont imbriqués, plus la violence augmente. Le crime organisé et le conflit deviennent interdépendants et s'exacerbent mutuellement<sup>28</sup>. Dans l'économie de guerre qui en résulte, la violence devient le point d'entrée pour participer à ces activités, car les groupes usant de la force sont les plus à même d'accéder aux opportunités économiques<sup>29</sup>. La littérature sur le lien entre crime et conflit montre en effet dans quelle mesure, lors d'un conflit violent, la criminalité organisée est politique : elle finance la violence politique, elle influe sur les capacités des acteurs politiques locaux et elle a des conséquences politiques à long terme pour la construction de la paix et de l'état.

Cet article examine la façon dont la guerre civile permet au crime organisé, considéré comme un ensemble d'activités plutôt que d'acteurs, de se développer. Le postulat fondamental de cette approche est que la plupart des groupes armés en Syrie se livrent à une violence à la fois politique et criminelle. Cette recherche cherche à savoir comment la violence à grande échelle ouvre la voie au crime organisé, qui, à son tour, favorise et prolonge le conflit.

Généralement, différents segments de la société participent à l'économie illicite en temps de guerre : les populations, qui produisent et consomment les marchandises et les services illégaux, les groupes criminels comme la mafia et les réseaux de la drogue, les groupes militaires armés et les terroristes, les insurgés ou les paramilitaires, ainsi que les représentants gouvernementaux corrompus et les responsables de l'application des lois<sup>30</sup>. L'un des aspects principaux de cette analyse est la place centrale des relations entre les groupes armés et les populations locales dans le lien entre le crime et le conflit. La guerre permet en effet de resserrer les liens entre les insurgés et les civils. La discussion qui suit montre à quel point ces relations sous-tendent l'économie illicite qui s'est répandue dans le contexte de la guerre civile en Syrie.

## La guerre civile en Syrie

Le conflit qui sévit actuellement en Syrie a débuté en mars 2011 par des soulèvements populaires contre le régime autoritaire du président Assad et par des appels à la libération de prisonniers politiques<sup>31</sup>. La réponse violente du gouvernement a provoqué

l'intensification et l'expansion des protestations. On a pensé au début que le mouvement protestataire s'inscrivait dans la foulée de la contagion contestataire dite « printemps arabe » qui a agité le Yémen, la Tunisie, l'Égypte et la Libye en 2010-2011. Or, la révolte syrienne s'est vite révélée plus intense et enracinée ; en 2012, le Comité international de la Croix-Rouge l'a officiellement déclarée guerre civile.

Plus d'un millier de groupes différents seraient impliqués dans le conflit<sup>32</sup>. On compte parmi eux le gouvernement de M. Bachar El-Assad, soutenu par le Hezbollah au Liban, le groupe terroriste État islamique (ISIS, mouvance salafiste en faveur d'une application conservatrice de la loi islamique), le groupe djihadiste sunnite Jabhat al Nosra (Front de défense du peuple syrien qui, après s'être allié à Al-Qaïda, s'en est séparé en 2016 et s'est alors rebaptisé Jabhat Fatah Al-Cham), YPG (les Unités de protection du peuple kurde), les groupes islamistes Ahrar Al-Cham et Jaych Al-Islam et l'Armée syrienne libre<sup>33</sup>. Outre ces groupes très influents, il existe une myriade de groupes plus petits qui vont et viennent, et coopèrent à des degrés divers avec les groupes plus importants<sup>34</sup>. Le conflit s'est internationalisé, la Russie et l'Iran apportant progressivement leur soutien militaire et financier au pouvoir en place, tandis que les États du Golfe et l'Arabie saoudite appuient les groupes islamistes sunnites<sup>35</sup>.

Une série de facteurs politiques, économiques, ethniques et sociaux sont à l'origine de ce conflit, notamment les inégalités croissantes et le chômage des jeunes, fruits de la libéralisation économique menée par le régime de M. Assad dans les années qui ont suivi le soulèvement. L'éclatement de la guerre traduit également l'insatisfaction face au système clientéliste soigneusement entretenu par le régime baasiste syrien. L'État a principalement concentré la fourniture des services publics comme la distribution d'électricité, l'emploi, l'école, l'aide à l'agriculture et les services de santé dans les zones où son soutien était le plus important<sup>36</sup>. La secte alaouite (dont Assad est membre) ayant longtemps occupé le pouvoir, le mécontentement des sunnites a également favorisé le conflit<sup>37</sup>.

## Le crime organisé en Syrie avant la guerre

Le crime organisé n'est pas nouveau en Syrie. Le pays est de longue date une zone de transit pour la drogue en provenance d'Europe, de Turquie, du Liban et à destination de la Jordanie, de l'Irak et du Golfe persique<sup>38</sup>. Bien avant la guerre, la Syrie était aussi en proie au pillage de ses sites archéologiques et à la contrebande d'antiquités<sup>39</sup>. Matt Herbert retrace de façon détaillée l'histoire de la contrebande et du crime organisé d'avant-guerre en Syrie<sup>40</sup>. Dès la création de l'État, après la chute de l'Empire ottoman, les tribus et groupes transfrontaliers locaux se livraient au trafic de bétail et de biens de consommation (et, dans une moindre mesure, de drogues) entre la Syrie et les pays limitrophes. Au début, le gouvernement syrien ne participait pas directement à l'économie illicite, exception faite des représentants du pouvoir qui en ont tiré un gain financier personnel. Selon Herbert, deux événements majeurs ont motivé et rendu possible la participation active du régime syrien au crime organisé.

Premièrement, l'invasion syrienne en 1976 et l'occupation du Liban ont marqué le début d'une période de coopération bien établie entre le gouvernement syrien et les groupes criminels basés au Liban. Des réseaux de corruption liant les représentants du gouvernement et les contrebandiers se sont mis en place. L'armée syrienne en particulier s'est solidement ancrée dans le commerce libanais de hachich et d'héroïne en taxant les trafiquants. Les sanctions occidentales prises contre l'Irak dans les années 1990 constituent le deuxième événement majeur ayant incité et autorisé le régime syrien à accroître sa participation dans l'économie illicite transnationale. La Syrie a aidé l'Irak à contourner ces sanctions en encourageant et en dirigeant directement des réseaux de contrebande d'armes, d'articles de luxe, de denrées et de pétrole en provenance et à destination de l'Irak. Après l'invasion de l'Irak dirigée par les États-Unis, le régime syrien a mis fin à son engagement direct dans les réseaux de contrebande, tout en continuant à taxer le trafic juteux d'artefacts et de pétrole entre l'Irak et la Syrie.

Plusieurs facteurs expliquent la progression de l'économie illicite en Syrie avant la guerre civile. Sa position géographique centrale au Moyen-Orient est idéale pour le crime organisé. Son accès à la mer tourne la Syrie vers les marchés internationaux et la positionne comme pays d'exportation. La Syrie est bordée de frontières longues et poreuses avec des états faillis abritant des réseaux criminels organisés, comme l'Irak, la Turquie et le Liban<sup>41</sup>. L'infrastructure syrienne d'avant-guerre était propice au développement d'activités économiques illicites : le pays disposait d'un maillage routier dense assurant les liaisons avec les ports maritimes, d'un réseau performant de distribution d'électricité et d'un tissu industriel relativement riche<sup>42</sup>. Ces facteurs, combinés à l'incapacité (et au refus) de l'État de surveiller ses zones frontalières, ont formé le terreau du crime organisé.

Cette discussion a suggéré qu'une série d'acteurs étaient impliqués dans les réseaux de crime organisé dans la Syrie d'avant-guerre ; ils sont, pour la plupart, toujours actifs. Il s'agit notamment de tribus locales, de contrebandiers transfrontaliers à la petite semaine, de réseaux plus importants et sophistiqués de trafiquants et du régime syrien lui-même. Les shabiha en offrent un exemple intéressant, car le groupe s'est livré à la criminalité organisée tant avant que pendant la guerre civile<sup>43</sup>. Les shabiha formaient un petit groupe de milices gouvernementales (issus pour la plupart de la secte alaouite d'Assad) qui se sont violemment ancrées dans le commerce illicite et la contrebande dans les zones frontalières au cours des années 1980 et 1990. Le déclenchement de la guerre civile a conduit à une explosion de leurs effectifs, notamment grâce à la libération, par le gouvernement, de criminels de carrière en échange de leur loyauté au régime, au début du conflit. Les shabiha montrent dans quelle mesure des groupes armés peuvent assurer un rôle à la fois politique et criminel et à quel point ce rôle peut évoluer dans le temps : ces groupes restent profondément ancrés dans la criminalité organisée en période de guerre, mais ils se livrent également à la violence politique, comme le font les milices gouvernementales qui contrôlent les villes et les villages. Les shabiha illustrent un aspect important du lien entre crime et conflit : la capacité d'un groupe armé à revêtir des identités politique et criminelle puis à s'en défaire en fonction des circonstances.

L'économie illicite s'est développée au fur et à mesure de l'intensification du conflit. Prenons l'exemple du trafic d'armes en Syrie : au début du conflit, les groupes armés syriens fournissaient les pays limitrophes (généralement l'Irak) en traversant la frontière à vélo, à dos d'âne ou à pied<sup>44</sup>. Or, avec l'intensification et la prolongation du conflit, les réseaux de contrebande d'armes se sont sophistiqués. En 2012, l'Armée syrienne libre s'est approvisionnée par l'entremise de trafiquants professionnels et de revendeurs internationaux. Depuis le début de la guerre, de nouveaux réseaux sont apparus pour satisfaire à la demande en armes, en carburant et en produits de consommation<sup>45</sup>. Brosser un tableau précis de la coopération entre groupes politiques armés et groupes criminels est une tâche compliquée, entre autres parce que la distinction entre les motivations et les activités criminelles et politiques est floue<sup>46</sup>. Toutefois, il ressort de cela que les groupes rebelles ont su mettre à profit les opportunités économiques que la guerre leur présente.

### Le crime organisé pendant la guerre syrienne

Ce document avance enfin que le crime organisé aggrave le conflit en Syrie et en est à la fois la conséquence. Il convient de présenter l'éventail d'activités illicites pratiquées dans le contexte de la guerre civile en Syrie. Les activités décrites ci-après coexistent généralement dans le même cadre et sont menées par les mêmes acteurs. Par conséquent, le document s'attache davantage à traiter des activités composant l'économie illicite durant la guerre en Syrie, qu'à décrire l'engagement de chaque groupe armé.

La littérature sur le lien entre crime et conflit recense les activités économiques illicites permettant aux différentes parties d'en tirer un gain financier : le commerce illégal et la contrebande de ressources naturelles comme les diamants alluviaux (comme en Sierra Leone), le bois (comme au Cambodge), les minéraux (comme en RDC) et le pétrole (comme en Iran). Le trafic international de drogues explique dans une large mesure l'intensité et la longévité de la guerre civile en Colombie, où les FARC se sont livrés des décennies durant à la production de cocaïne<sup>47</sup>. Le commerce de l'héroïne est en lien étroit avec la participation des talibans à la culture du pavot en Afghanistan<sup>48</sup>. Enfin, le commerce de narcotiques dans les Balkans, évalué à un milliard de dollars, a joué un rôle prépondérant dans la guerre au Kosovo<sup>49</sup>.

La capacité d'un groupe armé à contrôler les mouvements transfrontaliers est primordiale tant pour son succès politique qu'économique. Le contrôle d'un territoire syrien ne traduit pas seulement la prouesse militaire et géopolitique du groupe, mais il lui assure également l'accès à des sources de revenus. Une économie illicite secondaire s'est construite autour des flux non officiels de produits avec des zones voisines assiégées. Les pots-de-vin et les taxes versés aux points de passage le long des frontières ou sur les autoroutes sont une importante source de revenus pour les milices locales et les officiers des forces armées<sup>50</sup>. Les rebelles aux postes frontaliers exigent le paiement d'une taxe pour le passage des véhicules et des piétons et la circulation d'articles de luxe, de denrées, de bétail et de pétrole en provenance et à destination des pays limitrophes<sup>51</sup>.

Le trafic transfrontalier le plus lucratif est celui du pétrole. Les modes d'extraction, de transport, de taxation et de vente du pétrole varient énormément en fonction des groupes ou des régions<sup>52</sup>. Dans certains cas, le chef de la tribu locale est chargé d'exploiter les petits champs pétrolifères qu'il contrôle et produit environ 300 à 1000 barils par jour<sup>53</sup>. Les milices locales taxent ensuite la contrebande de pétrole sur leur territoire ou assurent une protection armée (payante) des raffineries rudimentaires<sup>54</sup>. ISIS, par exemple, est largement impliqué dans l'extraction et la contrebande de brut. À son apogée, le groupe contrôlait environ 80 pour cent des champs pétrolifères syriens (notamment Deir az-Zour, le gisement le plus important) et produisait 65 000 barils de brut par jour<sup>55</sup>. Le pétrole est devenu l'une des principales sources de revenus d'ISIS. Il est impossible de connaître précisément les chiffres, mais selon certaines estimations, l'organisation aurait gagné environ 2 millions de dollars par jour grâce au contrôle et à la vente de pétrole en Syrie et en Irak<sup>56</sup>. ISIS vend son brut à des acheteurs locaux et internationaux, y compris à son plus grand adversaire, le régime de M. Assad, par l'entremise de plusieurs intermédiaires<sup>57</sup>. Cette coopération stratégique entre le régime et l'un de ses adversaires les plus farouches illustre la multitude et l'évolution des modes de coopération entre groupes armés, un trait marquant des contextes de conflit<sup>58</sup>.

La production et la contrebande de la fénétylline, un narcotique interdit en Syrie, ont cristallisé l'attention des médias internationaux. Commercialisée sous le nom de rue Captagon<sup>59</sup>, cette amphétamine est une drogue euphorisante populaire dans la Péninsule<sup>60</sup>. Or, selon certains rapports, les combattants de toutes les parties du conflit syrien en consomment, ce qui leur a valu d'être baptisés «soldats super-humains» par le magazine TIME<sup>61</sup>. Au début de l'année 2014, l'ONU faisait état d'une augmentation de la production d'amphétamines en Syrie<sup>62</sup> et de la participation directe de certains groupes armés à la production et au trafic transfrontalier de Captagon<sup>63</sup>.

Le pillage est une autre forme d'activité économique illicite. L'Irak de l'après-Saddam offre un exemple notable de pillage à grande échelle en contexte de conflit violent. Dans le chaos qui a suivi la chute du régime de Saddam Hussein, les hôpitaux, les musées et les boutiques ont été dévalisés. Le pillage est souvent un symptôme de l'effondrement d'une structure politique et sécuritaire au début de la guerre<sup>64</sup>. Dans le cas de l'Irak et de la Syrie, les conditions permettant le pillage, à savoir la disponibilité des articles susceptibles d'être pillés (comme le pétrole et les artefacts culturels), la présence de groupes importants (individus et groupes armés) capables de pillage et un environnement culturel permissif<sup>65</sup>, étaient en place. Selon les rapports, des membres de groupes pro-régime sont autorisés à piller les zones auparavant tenues par les rebelles. Les rebelles volent les usines et les zones industrielles qu'ils contrôlent et vendent leur butin sur les marchés locaux et internationaux<sup>66</sup>.

Le pillage d'antiquités est devenu caractéristique de la symbiose entre le conflit syrien et le crime organisé. En octobre 2013, l'UNESCO tirait la sonnette d'alarme sur la recrudescence des vols d'antiquités et d'autres artefacts précieux de Syrie, et des rapports faisaient état de trafic et de contrebande endémiques dans de nombreuses zones contrôlées par les rebelles<sup>67</sup>. La razzia des sites archéologiques syriens et la vente des objets sur

les marchés internationaux sont monnaie courante<sup>68</sup>. En 2015, les images satellites des sites historiques avant et après le début de la guerre montrent l'importante progression des prospections archéologiques illégales sur le territoire syrien<sup>69</sup>. Chose intéressante, cette analyse des fouilles archéologiques a apporté la preuve d'une recrudescence aussi bien des pillages mineurs (qui sont probablement le fait de simples civils cherchant à assurer leur survie économique) que des pillages massifs exigeant des moyens organisationnels et mécaniques généralement plus destructeurs. Selon les estimations, les groupes rebelles ont tiré de ces transactions environ 300 à 500 millions de dollars sur la période 2013–2015<sup>70</sup>.

Le contrôle des céréales est une activité insolite du crime organisé en Syrie. José Ciro Martínez et Brent Eng offrent un compte-rendu fascinant sur l'avantage politique que procure la fourniture de pain en Syrie. L'on comprend mieux pourquoi les boulangeries sont souvent ciblées lors des campagnes militaires<sup>71</sup>. Le pain subventionné est de longue date la pierre angulaire de l'État providence en Syrie. Quand les groupes d'insurgés ont étendu leur emprise territoriale, ils ont continué à fournir cette denrée publique, afin de gagner le cœur et l'esprit de la population. Plusieurs groupes armés syriens rackettent le secteur céréalier, imposant aux boulangeries de payer pour être mises à l'abri des autres groupes. Dans d'autres cas, ce sont les insurgés qui se chargent eux-mêmes de moudre le blé<sup>72</sup>.

Les enlèvements et les prises d'otages font également partie de la criminalité organisée dans les zones de conflit. Le kidnapping est pratiqué par les rebelles comme par les forces syriennes de sécurité. Les demandes de rançons sont souvent négociées via une chaîne d'intermédiaires à laquelle participent les comités locaux de paix<sup>73</sup>. Les estimations portent les profits engrangés par ISIS grâce aux rançons à 45 millions de dollars pour l'année 2014<sup>74</sup>. Les prises d'otages revêtent une valeur hautement symbolique pour les groupes terroristes, car elles leur font de la publicité et leur donne un avantage psychologique sur leur ennemi. Contrairement aux attaques terroristes, généralement non discriminatoires, les groupes terroristes sélectionnent le plus souvent les personnes séquestrées afin d'optimiser les retombées, notamment publicitaires, de leur acte<sup>75</sup>.

Cette section décrit comment un éventail d'acteurs prend part aux très lucratifs marchés illicites en Syrie. Ces activités économiques vont de l'extraction et du trafic de pétrole, importantes sources de profits, au commerce illégal de narcotiques et d'antiquités, et du contrôle de la filière céréalière et de la production de pain aux enlèvements et prises d'otages. Certes, la dimension économique illégale du conflit syrien couvre probablement d'autres activités, mais ces dernières illustrent la diversité et la complexité du lien entre crime et conflit en Syrie. On peut donc affirmer que l'économie illicite a progressé depuis le début de la guerre et que ces activités sont, pour la plupart, très lucratives. La partie suivante explique l'expansion de l'économie illicite pendant la guerre civile et analyse la manière dont les conflits civils ouvrent la voie au crime organisé.

## La guerre, une porte ouverte au crime organisé

Plusieurs aspects de la guerre en Syrie ont formé le terreau de la criminalité organisée. Il s'agit notamment de la faillite de l'État, qui a réduit les coûts d'opportunité des activités illicites, les difficultés économiques sans précédent, qui ont poussé la population à se tourner vers l'économie illicite et, enfin, l'existence de groupes armés qui doivent lever des fonds pour acheter des armes et subvenir aux dépenses liées au conflit<sup>76</sup>.

Premièrement, les conflits armés affaiblissent la légitimité de l'État et sa capacité à fonctionner, offrant ainsi des occasions à la criminalité organisée de se développer. Les coûts d'opportunité de la participation à l'économie illicite sont donc plus faibles, pour les rebelles comme les civils. Le marché noir et le marché gris se présentent à eux comme une solution plus attractive et viable pour pallier le manque de produits de consommation et de travail<sup>77</sup>. L'État détourne une bonne partie de ses ressources pour les consacrer à la guerre, ce qui réduit sa capacité à faire appliquer la loi et à maintenir l'ordre. Il est par conséquent moins apte à contrôler ses frontières et à endiguer l'économie illicite.

Deuxièmement, les sanctions prises à l'encontre du gouvernement syrien depuis 2011 ont aggravé la pénurie de carburant au détriment des ménages, entamé les revenus pétroliers et, notamment, privé les Syriens les plus démunis de leurs moyens de subsistance<sup>78</sup>. Les sanctions et le marasme économique qui a duré jusqu'à l'approche du conflit ont stimulé la demande en produits du marché noir et du marché gris, incitant à la contrebande de denrées. De la production au trafic, la drogue génère des profits permettant aux insurgés d'acheter des armes et de rémunérer les recrues. Et, plus important encore, le marché des stupéfiants fournit du travail aux civils, qui peuvent être coursiers, fabriquer ou vendre la drogue<sup>79</sup>.

Les relations entre les groupes armés et les communautés sont au cœur du développement du crime organisé en période de guerre. Dans son étude de l'économie illicite de la drogue, Vanda Felbab-Brown constate que les groupes armés non étatiques assurent auprès des populations locales un rôle protecteur, régulateur et économique : ils préservent leurs moyens de subsistance de la répression gouvernementale, ils injectent les revenus des activités illégales dans les services sociaux et mettent les civils à l'abri des autres groupes prédateurs<sup>80</sup>.

L'industrie du pétrole en Syrie illustre bien dans quelle mesure la population bénéficie directement de la décentralisation de l'économie, typique du rapprochement entre criminalité et conflit civil :

Les rebelles vendant un baril de pétrole à 22 dollars au plus cher, les raffineurs peuvent se faire une marge de 30 cents à chaque litre d'essence vendu au public. Les personnes vivant du transport routier et d'autres activités connexes ont vu leurs affaires prospérer ; les ateliers de carrosserie par exemple n'arrivent pas à suivre la demande des routiers désirant monter d'énormes réservoirs à l'arrière de leur véhicule. Une aubaine pour les jeunes qui, touchés par le chômage, peuvent désormais gagner leur vie en vendant du carburant le long des routes. Et le travail afflue pour les mécaniciens, qui s'emploient désormais à réparer les moteurs endommagés par le carburant de mauvaise qualité. Inconsciemment

encouragé par les rebelles, le marché libre est une situation gagnant-gagnant pour les fournisseurs (les rebelles eux-mêmes) et les consommateurs (tous les autres)<sup>81</sup>.

Cela montre bien à quel point les intérêts des insurgés dans le secteur pétrolier constituent pour les civils des possibilités économiques diverses. Les groupes armés comptent sur un certain soutien de la part de la population syrienne (même s'il s'agit d'un soutien stratégique et opportuniste, plutôt que d'un soutien sur le fond) en échange des moyens de subsistance qu'ils lui offrent.

Troisièmement, tandis que la thèse de l'avidité se renforce, les groupes armés doivent trouver les fonds nécessaires pour mener la guerre. Grâce à l'économie illicite, les groupes armés non étatiques ont accès aux ressources leur permettant de combattre. Comme évoqué dans la section précédente, les rebelles ne sont pas les seuls à recourir au crime organisé pour se financer, car les états le font aussi. Les sanctions ont perturbé l'engagement du régime syrien dans l'économie illicite, en l'obligeant à chercher d'autres intermédiaires pour les transactions internationales<sup>82</sup>. Cet état de fait a dégagé de nouveaux axes de développement pour les réseaux locaux et internationaux auxquels participe l'état.

Cette section a envisagé les facteurs favorisant l'émergence de la criminalité organisée dans le cadre du conflit syrien : la diminution de la capacité de l'état à faire appliquer les lois, une population économiquement vulnérable qui forme un marché intérieur et participe à l'économie illicite, et la multitude de groupes armés nécessitant des sources de financement. La combinaison de ces facteurs crée un environnement propice au développement du crime organisé.

## Le crime organisé, moteur de la guerre

Si la guerre favorise l'économie illicite, il convient maintenant de s'interroger sur la réciproque : comment le crime organisé contribue-t-il au conflit ? Les circuits de financement que la criminalité offre aux groupes rebelles et au gouvernement pour acheter des armes, rémunérer les insurgés et les aider à s'emparer des territoires est un levier évident. Ils permettent de faire durer le conflit et de l'intensifier. Ces revenus financent également les services politiques et sociaux fournis aux communautés, comme la subvention du pain ou la mise en place de dispositifs locaux de résolution des conflits. En échange de ces services, les communautés locales assurent aux groupes armés leur protection, leur loyauté et leur coopération, ce qui aggrave la fragmentation de l'autorité centrale. Dans cette partie, nous allons montrer que le crime organisé a en temps de guerre une dimension politique : il assure la reproduction matérielle des groupes politiques armés et affecte l'infrastructure sociopolitique d'une société.

Force est de constater que les militants en Syrie, comme dans la plupart des conflits, tirent d'énormes bénéfices de leur participation au marché illicite. Nous devons analyser comment les groupes armés dépensent ces revenus pour comprendre l'impact à moyen et long terme de cette symbiose entre crime organisé et conflit armé. Bien entendu, il est fort probable que ces gains disparaissent en partie dans la poche des personnes les plus

influentes. Cependant, les revenus des groupes armés sont principalement consacrés à la rémunération des soutiens, à l'acquisition d'armes et de technologie à l'appui des combats et, enfin, aux projets de renforcement des institutions auxquels bon nombre de protagonistes participent.

Le traitement des combattants représente l'une des plus grosses dépenses des organisations armées en Syrie. Par exemple, si la solde d'un nouveau membre de l'ASL est généralement de 50 dollars par mois, les organisations islamistes sont connues pour verser les meilleurs salaires<sup>83</sup>. Les guerriers d'ISIS déclarent recevoir mensuellement 100 dollars de l'organisation, sans compter d'autres privilèges comme une pension pour leur famille ou pour le paiement du loyer et de l'électricité<sup>84</sup>. Il est impossible de connaître précisément l'effectif d'ISIS, un chiffre très variable selon les estimations. Le Pentagone porte le nombre de combattants à 17 000, tandis que selon les forces kurdes, il atteindrait les 200 000<sup>85</sup>. Quoiqu'il en soit, si les dizaines de milliers de soldats reçoivent un traitement identique, les dépenses mensuelles de l'organisation sont considérables.

L'achat d'armes et de munitions représente également un poste important. Le régime d'Assad est approvisionné en armes par ses alliés internationaux, notamment la Russie<sup>86</sup>. Les groupes rebelles tendent à puiser dans plusieurs stocks. Il s'agit souvent d'armes provenant des arsenaux d'anciens conflits voisins, comme la Libye ou l'Irak<sup>87</sup>, ou d'armes de fabrication européenne vendues à des pays de la région MENA comme l'Arabie saoudite, la Jordanie et le Qatar<sup>88</sup>. De nombreuses armes sont récupérées ou transférées via des réseaux internationaux de contrebande. On a constaté que les munitions utilisées au début du conflit syrien étaient fabriquées dans divers pays, comme la Chine, le Soudan, la Roumanie et l'Iran<sup>89</sup>. Les différents fournisseurs et stocks utilisés pour la guerre en Syrie mènent à un réseau de trafic d'armes sophistiquées (et onéreuses) alimentant l'ensemble des groupes armés tout au long du conflit. Ainsi, le crime organisé nourrit le combat politique en aidant les groupes armés à acheter des armes et à rétribuer leurs combattants.

Les organisations rebelles sont souvent partie prenante dans des processus complexes de consolidation des institutions et de fourniture de services dans les zones sous leur contrôle. Au Liban voisin, le Hezbollah a par exemple mis sur pied un réseau dense d'organisations par le biais desquelles il finance et gère les écoles, les centres médicaux, les projets de développement d'infrastructures urbaines et assure des services municipaux comme la collecte des ordures dans les zones chiïtes sous sa férule<sup>90</sup>. Il est essentiel pour les groupes armés de jouir d'un certain degré de légitimité et d'acceptation au sein de leur communauté. Si la population n'approuve pas leur présence, elle peut refuser les politiques de fiscalité, de production et d'enrôlement dirigées par le groupe armé ou fomenter un violent mouvement protestataire contre la présence du groupe dans leur communauté<sup>91</sup>. La participation des groupes armés à la vie publique et politique est donc un bon moyen pour eux de gagner cette acceptation tacite.

Il n'est donc guère surprenant que les groupes rebelles soient prompts à s'engager dans un processus de renforcement des institutions dans les régions dont ils ont pris le contrôle militaire. La notion de califat est essentielle dans l'idéologie de l'ISIS. Elle dé-

signe le double objectif du groupe, à savoir d'une part le djihad et d'autre part le renforcement de l'État, concept couvrant la gouvernance et la fourniture de services publics. Contrastant avec la brutalité notoire de l'ISIS, ce recours au soft power (la carotte, dans la théorie de la carotte et du bâton) occupe une place de choix dans la stratégie de domination et de contrôle du groupe<sup>92</sup>. Il est à la base d'un vaste réseau de tribunaux rendant justice selon les principes les plus stricts de la charia, mais aussi d'écoles, de centres médicaux, de transport public, de distribution d'eau et d'assainissement, de minoteries, sans compter le plafonnement des prix sur les produits de base comme le pain et le loyer<sup>93</sup>. Le rôle de protection sociale et de gouvernance est également crucial pour le succès militaire durable des groupes d'insurgés, car il donne l'impression qu'ils incarnent une solution viable à même de se substituer au régime existant tout en asseyant leur légitimité politique<sup>94</sup>.

L'État comme les insurgés utilise les marges réalisées grâce au crime organisé pour payer les combattants, acheter des armes et de la technologie et, plus important encore, pour assurer des services publics et politiques auprès des communautés de leur base arrière. La fourniture de biens sociaux et politiques est essentielle pour asseoir leur légitimité et gagner le soutien local.

## Conclusion

Cet article décrit l'éventail d'activités qui composent l'économie illicite en temps de guerre en Syrie. De l'État aux insurgés en passant par les populations locales, les acteurs prenant part à ces activités, dont la fabrication de la drogue, l'extorsion et les pillages, sont variés. Les populations locales jouent un rôle indéniable dans le lien entre crime et conflit : les civils touchés par la guerre participent directement à l'économie illicite. En retour, ils bénéficient, grâce aux groupes armés, de ressources politiques et sociales, elles-mêmes financées par les revenus du crime organisé.

Cette recherche montre de quelle façon la guerre favorise le crime organisé, en créant un environnement où le pouvoir central est incapable de réguler l'activité économique sur son territoire. La détresse économique des populations ne leur laisse guère d'autre choix que de participer au crime organisé, comme acteur direct ou comme consommateur. Enfin, la guerre favorise le crime organisé en créant une myriade de groupes politiques contraints de trouver des sources de revenus pour financer le combat. Ces groupes prennent le contrôle des marchés illicites puis les développent.

Le crime organisé, à son tour, exacerbe le conflit. Il accroît en effet le potentiel de violence d'un groupe armé. La criminalité influe sur l'intensité et la longévité de la guerre en offrant aux groupes armés des revenus leur permettant de s'approvisionner en armes afin d'intensifier leurs frappes. Le crime organisé permet aux rebelles de participer à la consolidation des institutions et d'assumer une fonction sociale et politique auprès des communautés de leur base arrière. C'est ainsi qu'ils s'attachent leur loyauté, leur coopération et leur protection.

Ce document a montré comment les groupes militants du conflit syrien évoluent à la fois dans la sphère politique et dans la sphère criminelle. Le crime organisé a sans

conteste une incidence politique. Il permet aux groupes armés de se renouveler du point de vue matériel, de consolider les institutions et de gagner un certain degré de légitimité politique et de coopération. Les populations locales sont le ciment du lien entre crime et conflit : à la fois consommateurs et acteurs de l'économie illicite, les civils profitent en outre des dépenses des groupes armés.

Alors, si la guerre ouvre la voie au crime et si le crime organisé est le nerf de la guerre, peut-on espérer la paix en Syrie ? Cette étude ne vise pas à analyser les répercussions du lien entre crime et conflit sur le processus de consolidation de la paix, mais il y a fort à parier que cette interaction entraînera des conséquences pour l'État et la société d'après-guerre.

Il se pourrait que les insurgés refusent de négocier la sortie du conflit, car la paix (ainsi que le désarmement et la démobilisation des groupes armés) portera un coup à leurs affaires. Les groupes armés pourraient opposer une résistance active au processus de rétablissement et de consolidation de la paix, voire le saper, car leurs intérêts économiques dépendent de l'économie informelle. Les populations locales pourraient également être moins enthousiastes à l'idée de la paix et de l'incertitude économique qu'elle pourrait entraîner. Cela pourrait conduire à un compromis stratégique où les opérations de paix devront s'accommoder de la criminalité organisée dans le règlement politique du conflit afin d'atteindre une stabilité à court terme. Les structures criminelles organisées pourraient ainsi s'ancrer dans l'État d'après-guerre. Les réseaux de contrebande reposent dans une large mesure sur le maintien des relations politiques, et ces dernières vont à n'en pas douter exploiter le fragile contexte post-conflit. Outre ces réseaux politico-criminels, les liens étroits d'interdépendance entre civils et groupes armés vont probablement perdurer dans le contexte politique, économique et sécuritaire instable qui caractérise généralement les sociétés se relevant tout juste d'un conflit<sup>95</sup>. Les exemples de processus de paix dans des régions aussi diverses que la Bosnie-Herzégovine, l'Irlande du Nord et l'Afrique du Sud ont montré que la paix était en effet un facteur de consolidation des réseaux criminels opérant en temps de guerre.

Les groupes d'insurgés laissent derrière eux des institutions formelles et informelles qui pourraient freiner les velléités de gouvernance centralisée du nouvel État au sortir de la guerre. Le conflit ayant fragmenté l'autorité, le contrôle territorial et la gouvernance nationale, le futur État syrien ne ressemblera probablement pas à la version centralisée d'avant la guerre. Les relations nourries entre communautés locales, politiciens et groupes armés menacent véritablement le succès des opérations de paix et pourraient bien contrecarrer les efforts consentis afin d'instaurer une société et un État équitable, transparent et effectif<sup>96</sup>.

## Notes

1. Haut-commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés, « Syria Emergency, » UNHCR, [www.unhcr.org/syria-emergency.html](http://www.unhcr.org/syria-emergency.html).

2. GRAHAM-HARRISON, Emma, « Millions Displaced and 500,000 Dead – Will New Peace Talks End Syria's Agony ? », *the Guardian*, 21 janvier 2017, [www.theguardian.com/world/2017/jan/21/peace-talks-syria-russia-astana-kazakhstan](http://www.theguardian.com/world/2017/jan/21/peace-talks-syria-russia-astana-kazakhstan).

3. Cette organisation est également connue sous le nom État islamique en Irak et au Levant (ISIL), « État islamique » ou par l'acronyme arabe Daesh.

4. YAZIGI, Jihad, *Syria's war economy*, ECFR Policy Brief, London : European Council on Foreign Relations, 2014 ; HALLAJ, Omar Abdulaziz, *The balance-sheet of conflict: criminal revenues and warlords in Syria*, NOREF Report, Oslo : Clingendael, mai 2015 ; TAYLOR, Mark B., *Law, guns and money: Regulating war economies in Syria and beyond*, NOREF Report, Oslo : Clingendael, novembre 2015.

5. LISTER, Charles, « Assessing Syria's jihad », *Survival* 56, n° 6, 2014, pp. 87–112, DOI: <https://doi.org/10.1080/00396338.2014.985439> ; KRAVITZ, Max, NICHOLS, Will, « A bitter pill to swallow: Connections between captagon, Syria, and the Gulf », *Journal of International Affairs* 69, n° 2, 2016, pp. 31–42, <https://jia.sipa.columbia.edu/bitter-pill-swallow-connections-captagon-syria-gulf> ; KEATINGE, Tom, « The importance of financing in enabling and sustaining the conflict in Syria, and beyond », *Perspectives on Terrorism* 8, n° 4, 2014, pp. 53–61 ; HERBERT, Matt, « Partisans, profiteers, and criminals: Syria's illicit economy », *Fletcher Forum of World Affairs* 38, no 1, 2014, pp. 69–86.

6. Résumé par DE BOER, John, BOSETTI, Louise, *The Crime–Conflict « Nexus »: State of the Evidence*, étude thématique 5 UNU-CPR, Tokyo : United Nations University Centre for Policy Research, juillet 2015.

7. BERGERON, James, « Transnational Organised Crime and International Security: A Primer », *The RUSI Journal* 158, n° 2, 2013, pp. 6–9, DOI: <https://doi.org/10.1080/03071847.2013.787728> ; BOSETTI, Louise, COCKAYNE, James, et DE BOER, John, *Crime-Proofing Conflict Prevention, Management, and Peacebuilding: A Review of Emerging Good Practice*, étude thématique n° 6 UNU-CPR, Tokyo: United Nations University Centre for Policy Research, août 2016 ; BRISCOE, Ivan, *A Violent Compound: Competition, Crime, and Modern Conflict*, NOREF Report, Oslo : Clingendael, novembre 2015 ; COCKAYNE, PFISTER, Daniel R., *Peace operations and organised crime*, GCSP Geneva Papers 2, Geneva : Centre de politique de sécurité de Genève, 2008.

8. FELBAB-BROWN, Vanda, « The Coca Connection: Conflict and Drugs in Colombia and Peru », *Journal of Conflict Studies* 25, n° 2, 2005, pp. 104–128, <https://journals.lib.unb.ca/index.php/JCS/article/view/489/823>.

9. LACHER, Wolfram, *Organized crime and conflict in the Sabel-Sahara region*, Carnegie Endowment for International Peace paper, Washington DC : Carnegie Endowment for International Peace, 2012.

10. GOODHAND, Johnathan, « Corrupting or consolidating the peace ? The drugs economy and post-conflict peacebuilding in Afghanistan », *International Peacekeeping* 15, n° 3, 2008, pp. 405–423, <https://doi.org/10.1080/13533310802058984>.

11. WILLIAMS, Phil, *Criminals, militias, and insurgents: organized crime in Iraq*, Carlisle Barracks, PA : US Army War College, 2009, <https://doi.org/10.21236/ADA504847>.

12. GRYNKEWICH, Alexis G., « Welfare as warfare: How violent non-state groups use social services to attack the state », *Studies in Conflict and Terrorism* 31, n° 4, 2008, pp. 350–370, <https://doi.org/10.1080/10576100801931321>.

13. HANSEN, Wibke, « The organized crime–peace operations nexus », *Prism: a Journal of the Center for Complex Operations* 5, n° 1, 2014, pp. 64–65.

14. BERGERON, « Transnational Organised Crime and International Security: A Primer », p. 6.
15. COCKAYNE, PFISTER, *Peace operations and organised crime*, p. 13.
16. *Id.*
17. JESPERSON, Sasha, « Development engagement with organised crime: a necessary shift or further securitisation ? », *Conflict, Security & Development* 15, n° 1, 2015, p. 26, <https://doi.org/10.1080/14678802.2014.978182>.
18. JAMES, Mark, « The other civil society: Organised crime in fragile and failing states », *Defence Studies* 12, n° 2, 2012, pp. 223–225, <https://doi.org/10.1080/14702436.2012.699723>.
19. GREEN, Penny, WARD, Tony « The transformation of violence in Iraq », *British Journal of Criminology* 49, n° 5, 2009, pp. 609–627, <https://doi.org/10.1093/bjc/azp022>.
20. DUFFIELD, Mark R., *Global governance and the new wars: the merging of development and security*, London : Zed books, 2001 ; KALDOR, Mary, *Old and new wars: Organized violence in a global era*, Cambridge : Polity, 1999 ; KAPLAN, Robert D., « The coming anarchy », in *Globalization and the challenges of a new century: A reader*, O'MEARA, Patrick, dir., MEHLINGER, Howard D., KRAIN, Matthew, Bloomington : Indiana University Press, 2000, pp. 34–60 ; MÜNKLER, Herfried, *The new wars*, Cambridge : Polity, 2005 ; VAN CREVELD, Martin, *The transformation of war*, New York : Free Press, 1991.
21. WILLIAMS, Phil, FELBAB-BROWN, Vanda, « Insurgencies and Organised Crime », in *Drug trafficking, violence, and instability*, SSI monograph series, Carlisle, PA : Army War College, 2012, pp. 39–40, <https://doi.org/10.21236/ADA560718>.
22. COLLIER, Paul, HOFFFLER, Anke, « Greed and grievance in civil war », *Oxford Economic Papers* 56, n° 4, 2004, pp. 563–595, <https://doi.org/10.1093/oep/gpf064>.
23. BALLENTINE, Karen, and SHERMAN, Jake, dir., *The political economy of armed conflict: Beyond greed and grievance*, Boulder : Lynne Rienner Publishers, 2003 ; BERDAL, Mats, « Beyond greed and grievance—and not too soon... », *Review of International Studies* 31, n° 04, 2005, pp. 687–698, <https://doi.org/10.1017/S0260210505006698> ; HERBST, Jeffrey, « Economic incentives, natural resources and conflict in Africa », *Journal of African Economies* 9, n° 3, 2000, pp. 270–294, <https://doi.org/10.1093/jae/9.3.270> ; PUGH, Michael Charles, COOPER, Neil, GOODHAND, Jonathan, *War economies in a regional context: challenges of transformation*, Boulder : Lynne Rienner Publishers, 2004. La littérature sur les liens de causalité de la guerre fait référence au débat greed vs grievance (avidité/doléance), mais une analyse plus approfondie de la question sort du domaine d'application de ce document.
24. DISHMAN, Chris, « The leaderless nexus: When crime and terror converge », *Studies in Conflict & Terrorism* 28, n° 3, 2005, pp. 237–252, <https://doi.org/10.1080/10576100590928124>; HUTCHINSON, Steven, O'MALLEY, Pat, « A crime–terror nexus ? Thinking on some of the links between terrorism and criminality », *Studies in Conflict and Terrorism* 30, n° 12, 2007, pp. 1095–1107, <https://doi.org/10.1080/10576100701670870> ; MAKARENKO, Tamara, « The crime–terror continuum: Tracing the interplay between transnational organised crime and terrorism », *Global Crime* 6, n° 1, 2004, pp. 129–145, <https://doi.org/10.1080/1744057042000297025>; OEHME, Chester G., « Terrorists, insurgents, and criminals—growing nexus ? », *Studies in Conflict & Terrorism* 31, n° 1, 2008, pp. 80–93, <https://doi.org/10.1080/10576100701767130> ; SANDERSON, Thomas M., « Transnational terror and organized crime: blurring the lines », *SAIS Review of International Affairs* 24, n° 1, 2004, pp. 49–61, <https://doi.org/10.1353/sais.2004.0020> ; SHELLEY, Louise I., PICARELLI, John T., « Methods and motives: Exploring links between transnational

organized crime and international terrorism », *Trends in Organized Crime* 9, n° 2, 2005, pp. 52–67, <https://doi.org/10.1007/s12117-005-1024-x>.

25. MAKARENKO, « The crime-terror continuum » ; SHELLEY, Louise I., MELZER, Sharon A., « The nexus of organized crime and terrorism: Two case studies in cigarette smuggling », *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice* 32, n° 1, 2008, pp. 43–63, <https://doi.org/10.1080/01924036.2008.9678777>.

26. DE BOER, BOSETTI, *The Crime-Conflict “Nexus”* ; LACHER, *Organized crime and conflict in the Sabel-Sahara region*, CORNELL, Svante, JONSSON, Michael, dir., *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia*, Philadelphie : University of Pennsylvania Press, 2014, <https://doi.org/10.9783/9780812208986> ; KEMP, Walter A., « The business of ethnic conflict », *Security Dialogue* 35, n° 1, 2004, pp. 43–59, <https://doi.org/10.1177/0967010604042535>.

27. BOSETTI, COCKAYNE, DE BOER, *Crime-Proofing Conflict Prevention*, p. 3.

28. MCMULLIN, Jareme, « Organised criminal groups and conflict: the nature and consequences of interdependence », *Civil Wars* 11, n° 1, 2009, p. 84, <https://doi.org/10.1080/13698240802407066>.

29. TAYLOR, *Law, guns and money*, p. 2.

30. WILLIAMS, FELBAB-BROWN, « Insurgencies and Organised Crime », pp. 39-40.

31. « Syria: The story of the conflict », *BBC News*, 11 mars 2016, <http://www.bbc.co.uk/news/world-middle-east-26116868>.

32. AL-ABDEH, Malik, « Rebels, Inc. », *Foreign Policy*, 21 novembre 2013, <http://foreignpolicy.com/2013/11/21/rebels-inc/>.

33. « Syria’s civil war explained from the beginning », *Al Jazeera*, 14 décembre 2016, <http://www.aljazeera.com/news/2016/05/syria-civil-war-explained-160505084119966.html>; CROWCROFT, Orlando, « Syria Conflict: Who are the major players fighting in the bloody Syrian civil war ? », *International Business Times*, 1<sup>er</sup> octobre 2015, <http://www.ibtimes.co.uk/syria-conflict-who-are-major-players-bloody-complex-civil-war-1522027>.

34. SORENSON, David S., *Syria in ruins: The dynamics of the Syrian civil war*, Santa Barbara, CA : Praeger Security International, 2016.

35. « Syria’s civil war explained from the beginning », *Al Jazeera*.

36. DE JUAN, Alexander, BANK, André, « The Ba’athist blackout ? Selective goods provision and political violence in the Syrian civil war », *Journal of Peace Research* 52, n° 1, 2015, p. 94, <https://doi.org/10.1177/0022343314559437>.

37. Pour une analyse plus détaillée des causes de la guerre civile en Syrie, lire SORENSON, *Syria in ruins* and ERLICH, Reese, *Inside Syria : the backstory of their civil war and the world can expect*, New York : Prometheus Books, 2014.

38. AL-HEMIARY, Nesif J., AL-DIWAN, Jawad K., HASSON, Albert L., RAWSON, Richard A., « Drug and alcohol use in Iraq: findings of the inaugural Iraqi Community Epidemiological Workgroup », *Substance Use & Misuse* 49, n° 13, 2014, pp. 1759–1763, <https://doi.org/10.3109/10826084.2014.913633>.

39. CASANA, Jesse, « Satellite Imagery-based analysis of archaeological looting in Syria », *Near Eastern Archaeology* 78, n° 3, 2015, p. 147, <https://doi.org/10.5615/neareastarch.78.3.0142>.

40. HERBERT, « Partisans, profiteers, and criminals: Syria’s illicit economy ».

41. « Arms Trafficking in Syria: A Case of the Biter Getting Bitten », *Global Initiative*, blog, consulté le 11 juillet 2017, <http://globalinitiative.net/syria-arms/>.

42. KRAVITZ, NICHOLS, « A bitter pill to swallow », p. 35.

43. STARR, Stephen, « A fight for the spoils: The future role of Syria's armed groups », *CTC Sentinel* 5, n° 8, 2012, pp. 1–3, [www.ctc.usma.edu/posts/a-fight-for-the-spoils-the-future-role-of-syrias-armed-groups](http://www.ctc.usma.edu/posts/a-fight-for-the-spoils-the-future-role-of-syrias-armed-groups).
44. « Arms Trafficking in Syria: A Case of the Biter Getting Bitten », *Global Initiative*, blog, 2.
45. YAZIGI, *Syria's war economy*, p. 7.
46. MCMULLIN, « Organised criminal groups and conflict », p. 89.
47. CORNELL, Svante, « The interaction of narcotics and conflict », *Journal of Peace Research* 42, n° 6, 2005, p. 756, <https://doi.org/10.1177/0022343305057895>.
48. GOODHAND, « Corrupting or consolidating the peace ? ».
49. ANDREAS, Peter, « Criminalized legacies of war: The clandestine political economy of the Western Balkans », *Problems of Post-Communism* 51, n° 3, 2004, pp. 3–9; CHOSSUDOVSKY, Michel, « Kosovo "freedom fighters" financed by organized crime », *Peace Research* 31, n° 2, 1999, pp. 29–42.
50. OHL, Dorothy, ALBRECHT, Holger, KOEHLER, Kevin, *For Money or Liberty ? The Political Economy of Military Desertion and Rebel Recruitment in the Syrian Civil War*, Carnegie Endowment for International Peace paper, Washington DC : Carnegie Endowment for International Peace, 2015, <http://carnegieendowment.org/2015/11/24/for-money-or-liberty-political-economy-of-military-desertion-and-rebel-recruitment-in-syrian-civil-war-pub-61714> ; YAZIGI, *Syria's war economy*, p. 5.
51. HERBERT, « Partisans, profiteers, and criminals: Syria's illicit economy ».
52. ALMOHAMAD, Hussein, DITTMANN, Andreas, « Oil in Syria between Terrorism and Dictatorship », *Social Sciences* 5, n° 2, 2016, <https://doi.org/10.3390/socsci5020020>.
53. HALLAJ, *The balance-sheet of conflict*.
54. HERBERT, « Partisans, profiteers, and criminals: Syria's illicit economy », p. 78.
55. ALMOHAMAD et DITTMANN, « Oil in Syria between Terrorism and Dictatorship ».
56. LISTER, « Assessing Syria's jihad ».
57. ALMOHAMAD et DITTMANN, « Oil in Syria between Terrorism and Dictatorship », p. 11.
58. STANILAND, Paul, « States, insurgents and wartime political orders. Perspectives on Politics », 10, n° 2, 2012, pp. 243–264, <https://doi.org/10.1017/S1537592712000655>.
59. BAKER, Aryn, « Syria's breaking bad: Are amphetamines funding the war ? », *Time Magazine*, 28 octobre 2013, <http://world.time.com/2013/10/28/syrias-breaking-bad-are-amphetamines-funding-the-war/> ; HENLEY, Jon, « Captagon: The amphetamine fuelling Syria's civil war », *the Guardian*, 13 janvier 2014, [www.theguardian.com/world/shortcuts/2014/jan/13/captagon-amphetamine-syria-war-middle-east](http://www.theguardian.com/world/shortcuts/2014/jan/13/captagon-amphetamine-syria-war-middle-east); HOLLEY, Peter, « The tiny pill fueling Syria's war and turning fighters into super-human soldiers », *the Washington Post*, 19 novembre 2015, [www.washingtonpost.com/news/worldviews/wp/2015/11/19/the-tiny-pill-fueling-syrias-war-and-turning-fighters-into-super-human-soldiers/?utm\\_term=.a6533c63c4df](http://www.washingtonpost.com/news/worldviews/wp/2015/11/19/the-tiny-pill-fueling-syrias-war-and-turning-fighters-into-super-human-soldiers/?utm_term=.a6533c63c4df).
60. HERBERT, « Partisans, profiteers, and criminals : Syria's illicit economy ».
61. BAKER, « Syria's breaking bad ».
62. KALIN, Stephen, « Insight—War turns Syria into major amphetamines producer, consumer », *Reuters*, 12 janvier 2014, <http://uk.reuters.com/article/uk-syria-crisis-drugs-insight-idUKBREA0B04Y20140112>.
63. KRAVITZ et NICHOLS, « A bitter pill to swallow », pp. 38–39; « Publication: The Nexus of Conflict and Illicit Drug Trafficking – Syria and the Wider Region », *Global Initiative*, blog, 23,

consulté le 4 janvier 2017, <http://globalinitiative.net/publication-the-nexus-of-conflict-and-illicit-drug-trafficking-syria-and-the-wider-region/>.

64. MAC GINTY, Roger, « Looting in the context of violent conflict: A conceptualisation and typology », *Third World Quarterly* 25, n° 5, 2004, p. 863, <https://doi.org/10.1080/0143659042000231965>.

65. *Id.*

66. HALLAJ, *The balance-sheet of conflict*.

67. FIELDING-SMITH, Abigail, « Profiteers become another obstacle to peace in Syria », *Financial Times*, 1 décembre 2013, [www.ft.com/content/f4d8e1ba-5853-11e3-9da6-00144feabdc0](http://www.ft.com/content/f4d8e1ba-5853-11e3-9da6-00144feabdc0).

68. « Syrian troops looting ancient city of Palmyra, says archaeologist », *the Guardian*, 1er juin 2016, [www.theguardian.com/world/2016/jun/01/syrian-troops-looting-ancient-city-palmyra-says-archaeologist](http://www.theguardian.com/world/2016/jun/01/syrian-troops-looting-ancient-city-palmyra-says-archaeologist) ; « Museums | United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization », UNESCO, octobre 2013, [www.unesco.org/new/en/safeguarding-syrian-cultural-heritage/situation-in-syria/movable-heritage/museums/](http://www.unesco.org/new/en/safeguarding-syrian-cultural-heritage/situation-in-syria/movable-heritage/museums/).

69. CASANA, « Satellite Imagery-based analysis of archaeological looting in Syria », p. 147.

70. HALLAJ, *The balance-sheet of conflict*, p. 4.

71. CIRO MARTÍNEZ, José et ENG, Brent, « Struggling to perform the state: The politics of bread in the Syrian civil war », *International Political Sociology* 11, n° 2, 2017, pp. 130–147, <https://doi.org/10.1093/ips/olw026>.

72. AL-ABDEH, « Rebels, Inc. ».

73. HALLAJ, *The balance-sheet of conflict*, p. 4.

74. LEDERER, Edith M., « UN : ISIS got up to \$45 m in ransoms », *Daily Star*, 25 novembre 2014, [www.dailystar.com.lb/News/Middle-East/2014/Nov-25/278829-un-isis-got-up-to-45m-in-ransoms.ashx](http://www.dailystar.com.lb/News/Middle-East/2014/Nov-25/278829-un-isis-got-up-to-45m-in-ransoms.ashx).

75. FOREST, James J.F., « Global trends in kidnapping by terrorist groups », *Global Change, Peace & Security* 24, n° 3, 2012, pp. 311–330, <https://doi.org/10.1080/14781158.2012.714766>.

76. USMAN, Tehseena et KHAN, Minhas Majeed, « Drug trafficking from Afghanistan to Pakistan and its implications », *Journal of the Research Society of Pakistan* 50, n° 2, 2013, pp. 25–43.

77. BOSETTI, COCKAYNE, DE BOER, *Crime-Proofing Conflict Prevention*, p. 3 ; MCMULLIN, « Organised criminal groups and conflict », p. 85.

78. NASSER, Rabie, MEHCHY, Zaki, ISMAIL, Khalid Abu, *Socioeconomic roots and impact of the Syrian crisis*, Syrian Center for Policy Research report, Damas : Syrian Society for Culture and Knowledge, 2013, <http://scpr-syria.org/publications/policy-reports/socioeconomic-roots-and-impact-of-the-syrian-crisis-2013/>.

79. CLARKE, Colin P., « Drugs & Thugs : Funding Terrorism through Narcotics Trafficking », *Journal of Strategic Security* 9, n° 3, 2016, p. 3, <https://doi.org/10.5038/1944-0472.9.3.1536>.

80. FELBAB-BROWN, « Fighting the nexus of organised crime », p. 4.

81. AL-ABDEH, « Rebels, Inc. ».

82. YAZIGI, *Syria's war economy*.

83. OHL, ALBRECHT, et KOEHLER, *For Money or Liberty ?*, p. 8.

84. WEISS, Michael et HASSAN, Hassan, *ISIS: Inside the army of terror*, 2<sup>e</sup> édition, New York : Regan Arts, 2016, p. 338.

85. FROMSON, James et SIMON, Steven, « ISIS : the dubious paradise of apocalypse now », *Survival* 57, n° 3, 2015, p. 9, <https://doi.org/10.1080/00396338.2015.1046222>.

86. CORDESMAN, Anthony H., « Russia in Syria: Hybrid political warfare », CSIS commentary, Washington, DC : Center for Strategic and International Studies, 2015.

87. ROBSON, Steve, « Revealed: How ISIS got most of their weapons from the countries now bombing Syria—including Britain », *the Mirror*, 8 décembre 2015, [www.mirror.co.uk/news/uk-news/revealed-how-isis-most-weapons-6973238](http://www.mirror.co.uk/news/uk-news/revealed-how-isis-most-weapons-6973238).

88. TAYLOR, *Law, guns and money*, p. 3.

89. N.R. JENZEN-JONES, *Following the Headstamp Trail: An Assessment of small-calibre Ammunition documented in Syria*, Small Arms Survey working paper 18, Genève : Small Arms Survey, 2014.

90. FLANIGAN, Shawn Teresa, ABDEL-SAMAD, Mounah, « Hezbollah's Social Jihad : Nonprofits as resistance organizations », *Middle East Policy* 16, n° 2, 2009, pp. 122–137, <https://doi.org/10.1111/j.1475-4967.2009.00396.x> ; HARB, Mona, « Faith-Based Organizations as Effective Development Partners ? Hezbollah and Post-War Reconstruction in Lebanon », in *Development, Civil Society and Faith-Based Organizations: Bridging the Sacred and the Secular*, CLARKE, Gerard, dir., JENNINGS, Michael, Londres : Palgrave Macmillan UK, 2008, pp. 214–39, [https://doi.org/10.1057/9780230371262\\_10](https://doi.org/10.1057/9780230371262_10).

91. MARTÍNEZ et ENG, « Struggling to perform the state », p. 2.

92. KHALAF, Rana, « Beyond arms and beards: Local governance of ISIS in Syria », in *Caliphate and Islamic Global Politics*, POIRSON, Timothy, dir., OPRISKO, Robert, Bristol, UK : E-International Relations, 2015, pp. 57–67 ; LISTER, Charles R., *The Islamic State: A brief introduction*, Washington DC : Brookings Institution Press, 2015, p. 49 ; MCCANTS, William, *The ISIS apocalypse: The history, strategy, and doomsday vision of the Islamic State*, Basingstoke : Macmillan, 2015, p. 152. La définition de l'EI comme un État fantôme est contestable (FROMSON, SIMON, « ISIS: the dubious paradise of apocalypse now ») et, selon certains rapports, l'organisation pourrait ne pas perdurer aussi longtemps que l'a déclaré initialement SLY, Liz, « Islam's Dysfunctional State: In Isis-controlled Syria and Iraq Everyday Life is Falling Apart », *the Independent*, 26 décembre 2014, [www.independent.co.uk/news/world/middle-east/islams-dysfunctional-state-in-isis-controlled-syria-and-iraq-everyday-life-is-falling-apart-9945774.html](http://www.independent.co.uk/news/world/middle-east/islams-dysfunctional-state-in-isis-controlled-syria-and-iraq-everyday-life-is-falling-apart-9945774.html).

93. LISTER, *The Islamic State: A brief introduction*, pp. 45–8.

94. MARTÍNEZ et ENG, « Struggling to perform the state ».

95. STEENKAMP, Christina, *Violence and post-war reconstruction: Managing insecurity in the aftermath of war*, Londres : I B Tauris, 2009 ; STEENKAMP, Christina *Violent societies: Networks of violence in war and peace*, Basingstoke : Palgrave, 2014, <https://doi.org/10.1057/9781137290656>.

96. KEMP, Walter, SHAW, Mark, BOUTELLIS, Arthur, *The Elephant in the Room: How Can Peace Operations Deal with Organized Crime*, New York : International Peace Institute, juin 2013.